

DELIBERATION

CFVU-002-2016

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers,
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 janvier 2016.

Objet de la délibération : L'appel à projet innovation pédagogique

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 18 janvier 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les projets retenus dans le cadre de l'appel à projet innovation pédagogique :

- Formation à la culture numérique et évaluation massive
- Différenciation pédagogique en expression écrite et Orale (DiPEEO)
- Jeux sérieux : Plateforme pédagogique d'expérimentation animale virtuelle (ExAvir)
- LANSAD UA

sont approuvés sous réserve de respect des ajustements budgétaires proposés par le bureau CFVU du 13 janvier 2016.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

A Angers, le 20 janvier 2016

Le Vice-président CFVU

Didier PELTIER



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **25 janvier 2016**

Suite à l'examen des dossier : Avis, questions et préconisations du Bureau CFVU

| Nom de l'appel à Projet | Nom du porteur | Commentaires | Somme demandée | Somme proposée par le bureau CFVU | Ajustements proposés |
|--|---|--|-----------------|-----------------------------------|---|
| Formation à la culture numérique et Évaluation massive | Cellule C2I | <p>Avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet prioritaire au niveau des contenus – Répond à la demande de transversalité <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réflexion sur la valorisation à mener dans un cadre professionnel. – Comment intégrer ces formations dans les maquettes de formation ou de les valoriser dans les annexes aux diplômes ? – Quels indicateurs d'évaluation pour ce projet ? <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prendre contact avec les porteurs de projets complémentaires de l'UFR DEG et Pronum (LLSH) | 65.440€ | 52.000€ | 2016 Production = 10 capsules 8 capsules 2016 Production = 10 capsules 8 capsules |
| Différenciation pédagogique en Expression écrite et Orale (DiPEEO) | Isabelle Trivisani-Moreau Christine Batut – Hourquebie | <p>Avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet prioritaire au niveau des contenus – Possibilité de développer à toute l'université <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quelles propositions pour développer le dispositif à l'ensemble de l'université ? – Quels indicateurs d'évaluation pour ce projet ? – Comment pérenniser le projet après le financement de l'AAP? <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pourrait se rattacher au dispositif d'accompagnement à la réussite des étudiants dans le cadre de sa pérennisation | 33.400€ | 33.400€ | |
| Jeux sérieux : Plateforme pédagogique d'expérimentation animale virtuelle (ExAvir) | Christian Legros, Hélène Tricoire-Leignel, César Mattei, Georges Lefthériotis, Sébastien Faure | <p>Avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet transversal – Dimension éthique – Valorisation pour l'établissement si diffusion <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quels indicateurs d'évaluation pour ce projet ? – Quels besoins techniques (salles?) <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réflexion à mener sur les possibilités de valorisation | 84.673€ | 64.450€ | <p>Récapitulatif</p> <ul style="list-style-type: none"> o Cahier des charges global = 3.785 € o Banque initiale de 8-TP 6 TP à 10111 € = 80.888€ 64 451€ <p>(4 en 2016 et 4 en 2017) (3 en 2016 et 3 en 2017)</p> |
| LANSAD UA | Cellule LANSAD | <p>Avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Projet transversal – Projet fédérant les enseignants de langues étrangères <p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Préciser les éléments organisationnels Quels indicateurs d'évaluation pour ce projet ? – Quelles langues concernées ? <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Définir les éléments organisationnels du projet (livrables, dates, acteurs, pilotage, etc.) – Réfléchir à un positionnement en LV1 et LV2 | 65.900€ | 50.000€ | Adapter la production pour 50 000€ |
| Total | | | 249.413€ | 199.850€ | |